

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20220228-005

du 28 février 2022

n°005

page 1/3

**EXTRAIT :****GRAND  
CHÂTELLERAULT**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 81

**PRESENTS (52) :** JM. AURIAULT, F. LE MEUR (suppléante de J. ROY), B. BIET, F. BONNARD, D. CATHELIN, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, E. AZIHARI, T. BAUDIN, J. MARECOT, L. RABUSSIÉ, JM. MEUNIER, F. BRAUD, M. FRESNEAU, M. DROIN, AF. BOURAT, H. PREHER, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BARAUDON, P. BAZIN, D. SIMON, C. CIBERT, H. MATTARD, N. MARQUES-NAULEAU, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, F. MERCHADOU, H. COLIN, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), S. MIGEON, F. SOURIAU, P. AZILE, C. MICHAUD, C. PIAULET, V. LEAU, G. WIBAUX, E. BAILLY, P. LECLERC, JP. CONTE, L. JUGE, G. PEROCHON, M. CHAINEAU, D. CHAINE, P. POUPIN, P. ROCHER, P. FOUCTEAU, P. BERNARD, M. PONTIER (suppléante J. BOISSON)

**POUVOIRS (10) :** A. BRAGUIER donne pouvoir à O. LANDREAU  
J. MELQUIOND donne pouvoir à JP. ABELIN  
C. FARINEAU donne pouvoir à M.LAVRARD  
S. RAYNAUD donne pouvoir à E. AZIHARI  
E. PHILIPPONNEAU donne pouvoir à T. BAUDIN  
P. CANTINOLLE donne pouvoir à J. MARECOT  
A. MESSAOUDENE donne pouvoir à L. RABUSSIÉ  
G. PRINCET donne pouvoir à JM. MEUNIER  
I. RABUSSIÉ donne pouvoir à H. COLIN  
S. GUEGUEN donne pouvoir à T. BAUDIN

**EXCUSES (19) :** Y. ERGUL, B. ROUSSENQUE, M. LATUS, A. PICHON, B.HENEAU, M. FAVREAU, A. NOEL, P. BIGOT, F. PIERRON, T. TRIPHOSE, V. DESIRE, L. DUFFAULT, S. CHAPUT, F. REBY, P. BARBOT, T. PRIEUR, M. GODET, C. PEPIN, F. SCHMITT

Nom du secrétaire de séance : Jean-Marc AURIAULT

**RAPPORTEUR : Monsieur Lucien JUGE****OBJET : Tarifs 2022 du camping\*\* de Crémault à Bonneuil-Matours**

*En 2001, le camping de Crémault à Bonneuil-Matours a été transféré à la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault. Il est situé au bord de la Vienne, dans un cadre naturel, près d'une base de loisirs avec un accès direct à la plage. Il propose 52 emplacements nus et 4 locations en "dur" dont 1 lodge en bois et 1 bungalow toilé, 1 bungalow bois, 1 chalet rando.*

*Après 12 ans sans évolution, les tarifs ont été actualisés en 2021 pour la dernière fois. L'évolution du marché et des pratiques rend aujourd'hui nécessaire l'évolution des tarifs (tarifs modifiés en gras et italique).*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article 3.III.4, des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la gestion des équipements touristiques,

**VU** la délibération n° 11 du conseil communautaire du 21 septembre 2009, portant sur l'ouverture et les tarifs du camping de Crémault,

**VU** la délibération n°12 du conseil communautaire du 5 juillet 2021, portant sur les tarifs 2021 du camping\*\* de Crémault,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de poursuivre l'actualisation progressive des tarifs du camping\*\* de Crémault à Bonneuil-Matours déjà engagée en 2021. A compter de 2022, les tarifs évolus,

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20220228-005

du 28 février 2022

n°005

page 2/3

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'appliquer les tarifs ci-dessous, à partir du juin 2022,

EMPLACEMENT NU

Prestations	Unité	2021		2022	
		BASSE SAISON 01/05 AU 30/06 et 01/09 AU 15/10	HAUTE SAISON 01/07 AU 31/08	BASSE SAISON 01/05 AU 30/06 et 01/09 AU 15/10	HAUTE SAISON 01/07 AU 31/08
		Tarif TTC	Tarif TTC	Tarif TTC	Tarif TTC
Forfait Emplacement 2 personnes + Véhicule	par nuit	11,00 €	14,00 €	11,00 €	14,00 €
Randonneur (vélo + tente + 1 personne)	par nuit et par personne	6,00 €	7,00 €	6,50 €	7,50 €
Adulte supplémentaire	par nuit et par personne	2,50 €	3,50 €	2,50 €	3,50 €
Enfant de 6-18 ans	par nuit et par personne	/	/	2,00 €	2,00 €
Enfant de - 6 ans (gratuit pour les - 2 ans)	par nuit et par personne	1,50 €	2,50 €	1,50 €	2,50 €
Chien	par jour	1,00 €	1,50 €	1,00 €	1,50 €
Voiture supplémentaire	par jour	2,00 €	2,50 €	2,00 €	2,50 €
Branchement électrique	par nuit	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €
Caution badge barrière	forfait	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Location adaptateur	forfait / jour	2,00 €	2,00 €	2,50 €	2,50 €
Machine à laver	jeton	2,00 €	2,00 €	3,00 €	3,00 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20220228-005

du 28 février 2022

n°005

page 3/3

**LOCATIONS**

Prestations	2021				2022			
	BASSE SAISON		HAUTE SAISON		BASSE SAISON		HAUTE SAISON	
	01/05 AU 30/06 et 01/09 AU 15/10		01/07 AU 31/08		01/05 AU 30/06 et 01/09 AU 15/10		01/07 AU 31/08	
	Tarif TTC par nuit (mini 2 nuits)	Tarif TTC Semaine (7nuits)	Tarif TTC par nuit (mini 2 nuits)	Tarif TTC Semaine (7nuits)	Tarif TTC par nuit (mini 2 nuits)	Tarif TTC Semaine (7nuits)	Tarif TTC par nuit (mini 2 nuits)	Tarif TTC Semaine (7nuits)
Chalet Rando 2 personnes (pas de minimum de nuit)	12,00 €		15,00 €		14,00 €		18,00 €	
Bungalow toilé équipé pour 4/5 personnes avec coin cuisine et sanitaire individuel	40,00 €	240,00 €	45,00 €	270,00 €	40,00 €	240,00 €	45,00 €	270,00 €
Bungalow Bois équipé pour 4/5 personnes avec coin cuisine et sanitaire individuel	45,00 €	270,00 €	50,00 €	300,00 €	45,00 €	270,00 €	50,00 €	300,00 €
Lodge équipé pour 4/5 personnes avec coin cuisine et sanitaire individuel	55,00 €	330,00 €	65,00 €	390,00 €	55,00 €	330,00 €	70,00 €	420,00 €
Ménage	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Caution	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €

Vote : **Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
 Pour le président et par délégation,  
 La directrice des affaires institutionnelles et juridiques  
**Céline NICOU**



